



LE DIRECTOIRE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### UNE PERFORMANCE NETTE 2020 DE 1%

Paris, le 15 mars 2021

**En 2020, le FRR a réalisé une performance nette de frais de 1%.**

**La performance annualisée du portefeuille, depuis le 1er janvier 2011 est de +4,5% nette de tous frais, niveau très supérieur au coût de la dette publique portée par la CADES. Depuis fin 2010, les actifs de performance et obligataires de qualité affichent des progressions respectives de 89,1% et 33,7%.**

\*\*\*\*\*

L'année 2020 tout entière a été dominée par la pandémie de Covid 19 et l'extraordinaire réaction des gouvernements et des banques centrales.

Des plans de soutien monétaire et budgétaire massifs auront mis fin à la déroute des marchés, après un plongeon des bourses mondiales d'un tiers en l'espace de seulement quatre semaines jusqu'au 23 mars 2020. Ces mesures de soutien des autorités publiques ont initié un rebond d'une vigueur et d'une rapidité également sans précédent.

La crise sanitaire du Covid et ses immenses conséquences économiques, financières, sociales et humaines ont évidemment affecté le FRR.

L'année se termine sur un actif total de 26,3 milliards en recul de 7,3 milliards. Ce recul est imputable à l'ampleur exceptionnelle des retraits qui ont été effectués en cours d'année. Ces retraits, qui ont représenté un total de 7,1 milliards d'euros, sont de surcroît intervenus à des moments peu favorables dans le cycle de reprise des marchés. Cela explique que la diminution de l'actif ait atteint 7,3 milliards d'euros. La remontée des marchés s'est en effet poursuivie, après le paiement du coupon annuel à la CADES de 2,1 milliards le 25 avril et après le paiement à la CNAV de la soulte CNIEG de 5 milliards le 31 juillet, sur la base d'un actif en forte diminution.

La performance de gestion, calculée précisément pour corriger l'impact du calendrier des retraits, est positive (+1,01%). Elle a toutefois été également affectée par le biais prudent avec lequel les actifs du FRR ont été gérés face à la perspective de prélèvements exceptionnels et par les contraintes opérationnelles qui en ont résulté.

Dans ce contexte bouleversé, la performance positive de l'année illustre la résilience de son portefeuille majoritairement investi en actifs de performance. Au pire du stress des marchés fin mars 2020, il limitait en effet son recul à 17%. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les actifs de performance ont enregistré une performance cumulée de + 89,1% et les actifs de couverture de + 33,7%.

En 2020, le FRR a poursuivi son engagement très fort au service du financement de l'économie française.

Cette contribution au financement de l'économie française sera d'autant plus utile pour aider à surmonter les conséquences de la crise du Covid 19 qu'elle intervient essentiellement par des investissements en fonds propres et quasi-fonds propres.

Le FRR a ainsi puissamment renforcé sa contribution au financement de l'économie française en vertu de deux décisions des pouvoirs publics. Il a été tout d'abord décidé d'allouer une enveloppe supplémentaire de 750 millions d'euros dans des actifs non cotés, principalement en capital investissement mais aussi en infrastructures dédiées à la transition énergétique. Dans le cadre du développement du secteur de la technologie (initiative Tibi), le FRR s'est également engagé à investir 250 millions en capital croissance.

A la fin de l'année 2020, l'enveloppe de 750 millions était engagée à hauteur de 530 millions dont 330 millions sur 8 fonds collectifs fermés et 200 millions en ré-abondement de mandats de capital innovation et capital croissance.

Au titre de l'initiative Tibi, le FRR a déjà souscrit à 4 fonds fermés de capital croissance pour 175 millions. Il investira également dans des actions cotées global tech à hauteur de 250 millions en 2021.

Enfin en 2020 le FRR a renforcé ses exigences en matière ESG dans tous les nouveaux mandats attribués.

Dans cette perspective, le FRR a résolument poursuivi sa politique de décarbonation de son portefeuille et d'adaptation à la transition énergétique et climatique avec de nouveaux investissements en fonds d'infrastructures durables. Le portefeuille d'actions émet quant à lui 33% de moins d'équivalent CO2 par million de chiffre d'affaires que les entreprises de son benchmark. Le portefeuille dans son ensemble progresse dans son alignement sur une trajectoire 2 degrés.

\*\*\*\*\*

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

